

Politique extérieure de la Suisse après la guerre froide, René SCHWOK, 2012, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 143 p.

André Dumoulin

Volume 44, Number 2, June 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1017558ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1017558ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dumoulin, A. (2013). Review of [*Politique extérieure de la Suisse après la guerre froide*, René SCHWOK, 2012, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 143 p.] *Études internationales*, 44(2), 324–325.
<https://doi.org/10.7202/1017558ar>

page blanche, mais pour annoter ou changer un texte écrit : ils travaillent dans un contexte influencé par des développements anciens, des décisions passées et la structure institutionnelle de l'UE. Enfin, les États travaillent au milieu des difficultés inhérentes à un processus impliquant 27 communautés nationales de taille, de ressources et de positions diverses. L'impression qui subsiste après la lecture de ce livre est essentiellement celle d'une Union qui reste en grande partie une forme d'alliance formalisée, une lice encadrant les débats des États membres.

Le livre n'est pas exempt de problèmes d'édition, et il n'échappe pas vraiment au problème récurrent des livres de contribution, qui est l'inégalité des différents chapitres. Du point de vue de l'historien, le manque de recul pose parfois problème, mais l'ouvrage remplira bien son rôle d'introduction aux positions nationales concernant le traité de Lisbonne. Certains chapitres, en particulier concernant la Grande-Bretagne, le Danemark, la Pologne et l'Allemagne, seront utiles dans le cadre d'enseignements liés à l'intégration européenne.

Louis CLERC

*Département de science politique
et d'histoire contemporaine
Université de Turku, Finlande*

Politique extérieure de la Suisse après la guerre froide

*René SCHWOK, 2012,
Lausanne, Presses polytechniques
et universitaires romandes, 143 p.*

Cet ouvrage fait partie de la collection « Le savoir suisse », dont l'objectif est d'offrir aux communautés universitaires de Suisse et à leurs instituts

spécialisés un moyen de communiquer leurs recherches en langue française, qu'il met à la portée d'un public élargi en évitant le langage des initiés. Le défi a été relevé et, sans conteste, a été atteint. Le professeur René Schwok de l'Université de Genève nous présente ici la politique extérieure de la Suisse après la guerre froide sous la forme, assez ressemblante, d'un « Que sais-je ? » ; chronologie, abréviations et responsable de cette politique sectorielle clôturent ce petit ouvrage qui peut être considéré comme la suite de celui de Claude Altermatt, présentant dans la même collection cette problématique diplomatique helvétique pendant la guerre froide.

Le petit volume est subdivisé en plusieurs thématiques : la politique de sécurité, la neutralité, la démocratie directe, le fédéralisme, un gouvernement de grande coalition, les particularités de l'économie suisse, le secret bancaire, les trois crises internationales (fonds juif, Iran, Libye), la Suisse qui a changé et celle qui persiste. Le balayage est donc assez large, mais l'auteur s'est donné pour consigne d'aborder la question de la politique extérieure de la Suisse sous le registre d'une évaluation du *Sonderfall* helvétique, à savoir ce qui distingue la Suisse des autres pays, étant entendu que ce pays a la capacité de se tenir à l'écart des grands événements européens. Les particularismes sont ici présentés (neutralité, système bancaire, fédéralisme), même si l'auteur, fin connaisseur de l'Union européenne, estime que la politique suisse offre beaucoup d'analogies avec celles des autres États européens dans les domaines environnementaux, juridiques, économiques ou humanitaires.

Nous retiendrons particulièrement le chapitre sur la politique de sécurité de la Suisse et la présentation des controverses entre la participation internationale soutenue par le Conseil fédéral et la contre-offensive des milieux isolationnistes. Sont mises en avant les différences de culture et de vision extérieure des partis politiques, des personnalités de la Suisse dite latine face à la Suisse alémanique, de même que les grands thèmes de discussions/oppositions à propos de l'allègement du service militaire obligatoire et le maintien de l'obligation de servir, de la réduction de la vision d'une défense purement territoriale et de la participation plus volontariste à la coopération internationale en matière de sécurité. La faible participation suisse aux missions OTAN et UE et le référendum sur les Casques bleus suisses de juin 1994 sont très révélateurs du poids des traditions nationalistes et isolationnistes soutenues par une opinion publique qui s'identifie fortement à la neutralité.

Cette dernière thématique fait également l'objet d'un autre chapitre spécifique. Schwok nous montre que cette notion est complexe et qu'elle implique à la fois la non-participation à des organisations internationales à vocation sécuritaire (l'adhésion à l'ONU n'aura lieu qu'en 2002) et la non-application de sanctions discriminatoires contre une seule des parties à un conflit. Les rapports à l'OTAN, à l'OSCE, au Conseil de l'Europe et à l'UE (dans ses aspects PESD/PSDC) furent également complexes et ambigus, sinon parfois incompréhensibles pour l'observateur extérieur.

L'ouvrage nous rappelle aussi les fonctions de la neutralité, qu'il s'agisse de la protection du territoire, de l'équilibre dans la stabilité géostratégique de l'Europe, de l'intégration interne par refus de la désintégration interne qui aurait pu avoir lieu en prenant parti idéologiquement ou religieusement, de la fonction économique (complicités et compromissions bancaires) et de la fonction de service au profit de l'aplanissement des conflits internationaux par le crédit qu'apporte la neutralité helvétique (statut diplomatique de Genève, ville accueillante aux institutions internationales et autres grandes rencontres et conférences). Reste que la neutralité est un état d'esprit reposant probablement sur des constructions langagières, identitaires qui maintiennent encore en l'état la *Sonderfall* fortement conservateur, égoïste diront certains, avec ses piliers que sont la fameuse démocratie directe et le fédéralisme helvétique.

Riche par le contenu qu'il propose dans un langage des plus clairs et des plus accessibles, ouvrant des pistes de recherche tout en apportant au lecteur des informations peu connues sur un pays assez négligé dans le domaine de la science politique internationale, cet ouvrage a le mérite d'exister et il doit être apprécié parallèlement à celui de Claude Altermatt.

André DUMOULIN
Institut royal supérieur de défense (IRSD)
et Université de Liège, Belgique